

> LE SERVICE D'AUTOPARTAGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES !



Depuis le 8 juillet 2020, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre met à la disposition de ses habitants **un service d'autopartage de voitures électriques**. Objectif ? Faciliter la mobilité de tous. Un service disponible 24h/24 et 7j/7.

Albâtre Mobilité c'est une flotte de 4 véhicules électriques, répartie sur 3 sites :

◆ à Cany-Barville ◆ à Fontaine-le-Dun ◆ à Saint-Valery-en-Caux

Espace Public de la Vallée
(Hôtel Communautaire) :

1 Renault Zoé et 1 Aixam sans permis

Espace Multiservices :
1 Renault Zoé

Espace Public du Littoral :
1 Renault Zoé



Comment ça marche ?

- Directement en ligne ou au sein de vos Espaces Publics, inscrivez-vous sur le site du prestataire Clem' (<http://clem.mobi/autopartage>) ou sur l'application mobile « Clem mobi ».
- Créez votre compte et fournissez les documents demandés (*permis de conduire - sauf pour l'Aixam, pièce d'identité ou encore un justificatif de domicile, pour attester de votre qualité d'habitant du territoire de la Côte d'Albâtre*). Votre compte sera validé sous quelques heures.
- Réservez ensuite le véhicule situé à la borne de votre choix, depuis votre compte en quelques clics (via l'application mobile ou sur le site internet) ou au sein de vos Espaces Publics, aux horaires d'ouverture habituels.

Côté tarif

Le coût de l'abonnement mensuel est de 4€ (*uniquement si vous effectuez une réservation dans le mois*). Les véhicules se réservent à l'heure et le paiement s'effectue en ligne. Le tarif, tout compris, inclut charge électrique, assurances, entretien...

Véhicule	Tarifs résidents CCCA	Tarifs réduits (16/25 ans - Demandeurs d'emploi)
Renault Zoé	2€ de l'heure	0.50€ de l'heure
Aixam e-city	1€ de l'heure	0.25€ de l'heure

En un clic, roulez électrique !

Pour en savoir plus...

Contactez vos Espaces Publics au **02.35.57.92.00** ou
02.35.57.83.62 ou par mail à espace.public@cote-albatre.com

